



# Le Paulinois



Volume 9 #1

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Mai 2013

## Le billet du Maire

### Fonctionnement de l'administration municipale.

Votre municipalité est constituée d'un conseil municipal, qui est formé d'un maire et de six conseillers-conseillères municipaux. Ces élu(e)s gèrent le budget, les infrastructures et la fonction publique municipale.

Les municipalités sont subordonnées au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec (MAMROT) ainsi qu'aux différentes lois du Parlement du Québec, dont la loi sur les cités et villes, la loi sur l'organisation territoriale municipale et le code municipal du Québec. C'est la commission municipale du Québec, organisme gouvernemental, qui est chargée

d'assurer le respect des lois et des normes en milieu municipal au Québec.

Les élu(e)s analysent les différents projets qui sont déterminés importants et prioritaires pour l'avancement de notre municipalité. Ils obtiennent les informations nécessaires pour décider de l'orientation à donner auxdits projets et décident de la mise en œuvre desdits projets lors de séances du conseil par voie de résolutions ou règlements.

La directrice générale gère tous les employés permanents, volontaires et temporaires de la municipalité. Elle voit à l'exécution des décisions du conseil municipal. Elle collabore à la préparation du budget, elle obtient tous les renseignements requis pour la prise de décisions par le conseil. Elle voit à l'organisation du processus de perception des taxes municipales. Elle siège sur différents comités. Elle assume les responsabilités précises dans les différentes lois connexes à son administration.

L'inspecteur municipal analyse les demandes de permis, délivre les permis qui répondent aux exigences requises par les lois et règlements. Il applique la réglementation municipale. Il voit à la maintenance des édifices municipaux, inspecte les réseaux routiers et répond à la directrice générale.

Le directeur du service de sécurité incendie planifie, organise et dirige le service de sécurité incendie, et ce, selon la loi sur le service de sécurité incendie.

Le maire possède le droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur l'administration municipale et sur le travail des fonctionnaires municipaux. C'est par lui que cheminent les mandats confiés par le conseil à l'administration municipale. Il siège à la Municipalité régionale de comté (MRC) ainsi que sur d'autres comités qui lui sont attribués par le conseil de la MRC. Il préside les assemblées du conseil.

**Gérard Dutil**  
Maire



## Le conseil municipal en bref

### Janvier

Adoption du règlement #302-2012 décrétant l'acquisition d'immeubles et l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau ainsi qu'un emprunt de 500 000 \$.

Résolution autorisant le maire ainsi que la directrice générale à faire une offre d'achat sur un immeuble, au meilleur coût tel qu'autorisé, et que cette offre d'achat soit conditionnelle à l'examen des titres de la propriété et à l'acceptation par le conseil municipal des droits de passage, s'il y a existence de tels documents.

Nomination des maires suppléants : le conseiller monsieur Pierre Cousineau pour la période du 1er janvier au 30 juin et la conseillère madame France St-Onge du 1er juillet au 1er octobre 2013.

Les salaires des employés municipaux ont été majorés de 2%.

Tel que prescrit par la Loi sur la sécurité incendie, dépôt du rapport d'activités annuel an 1 de notre service de sécurité incendie, en lien avec le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie.

Embauche de monsieur Marc-Antoine Geoffrion à titre d'aide-technicien en prévention incendie pour les inspections des risques élevés. Un bloc de 150 heures est prévu.

Reconduction du mandat de l'architecte monsieur Pierre Daoust pour la mise à jour des plans et devis de la nouvelle caserne d'incendie.

Adhésion de la municipalité au concours de la 8<sup>e</sup> édition des Fleurons du Québec.

### Février

Résultat du registre de la période d'enregistrement relative au règlement # 302-2012

Nombre de personnes habiles à voter : 1058

Nombre requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu : 116

Nombre de demandes faites: 376

Signature d'une entente intermunicipale de prévention incendie pour la fourniture de services en matière de prévention couvrant l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'inspection des risques moyens, élevés et très élevés, avec la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Embauche de 2 nouveaux pompiers : Éric Boucher et Frédéric Fortin.

Affiche sécurité des enfants – considérant la recommandation des policiers à l'égard de la vérification des véhicules de personnes susceptibles d'être mal intentionnées, le conseil a donc retiré les affiches de stationnement à reculons et a installé à l'entrée du stationnement une nouvelle affiche incitant les automobilistes à plus de vigilance.

Après mûres réflexions, le conseil municipal abandonne le projet d'acquisition d'immeubles et d'aménagement de rampe

de mise à l'eau, dû aux coûts onéreux qu'aurait engendrés la poursuite du dossier afin de vérifier la nature des droits de passage et la vérification d'une définition de canal privé.

### Mars

Demande d'aide financière au programme d'infrastructure Québec - municipalité volet 2,1 – caserne d'incendie.

Adoption du règlement 307-2013 concernant la rémunération des membres du conseil.

La municipalité adhère à la 3<sup>e</sup> édition du Rendez-vous photo du Richelieu.

Mandat d'accompagnement à la firme Contact Cité, dans le cadre de la programmation des travaux à réaliser pour se prévaloir de la somme accordée à la municipalité à l'égard du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

Frais d'inscription fixés pour le soccer : 45 \$ pour U6 et 60 \$ pour les autres catégories. Rabais famille de 5 \$ par enfant.

### Aides financières – commandites et adhésions

Club de patinage artistique	100 \$
Fabrique de Saint-Paul	240 \$
Centre de femmes du H-R.	150 \$
Corps de cadets de l'armée	350 \$
Hockey mineur de Beaujeu	600 \$
Cercle de fermières	200 \$
Garde côtière auxiliaire	2000 \$
Réseau des élues municipales	75 \$

*Source : Marie-Lili Lenoir  
Directrice générale*

## Communiqué

### Cuisines collectives

Aimeriez-vous cuisiner plusieurs plats sains et économiques pour une, deux, trois ou plusieurs personnes ? Aimeriez-vous rencontrer des gens et échanger des techniques culinaires et des recettes? Joignez un groupe de cuisine collective!

Le Centre de femmes du Haut-Richelieu recrute des participants et participantes de Saint-Paul pour former un groupe. Les rencontres auraient lieu au local de la FADOQ derrière l'hôtel de ville. Deux personnes intéressées attendent déjà pour participer.

Pour informations ou signaler votre intérêt à participer, veuillez joindre **Virginie Bluteau** au **450-346-0662** ou à l'adresse électronique suivante : [cuisine2@centrefemmeshautrichelieu.ca](mailto:cuisine2@centrefemmeshautrichelieu.ca)





**Compo-Haut-Richelieu<sup>inc.</sup>**

## CÉLÉBREZ LE PRINTEMPS ÉCOLOGIQUEMENT!

Avec la saison du grand ménage qui est à nos portes, pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups en optant pour un nettoyage respectueux de l'environnement?

Le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal peuvent tous être déposés dans le bac de récupération. Comme la collecte est effectuée toutes les semaines, il sera facile de s'en départir rapidement. Dans l'optique où vous seriez ensevelis sous les matières recyclables, une visite à l'écocentre le plus près s'impose, et ce, sans frais!

Le bois, les meubles de mélamine, le béton, les appareils informatiques désuets et les résidus domestiques dangereux qui encombrant votre sous-sol ou votre garage peuvent être apportés dans l'un des trois écocentres. Il est toutefois primordial de bien s'informer des matières qui peuvent y être apportées puisqu'elles peuvent différer d'un écocentre à l'autre, selon l'équipement en place. Certaines procédures doivent également être respectées.

## LE COMPOSTAGE : UN EXCELLENT MOYEN DE RÉDUIRE NOS DÉCHETS!

Ce printemps, Compo-Haut-Richelieu vous invite à assister à l'une de ses soirées de formation sur le compostage. Comme les places sont limitées, il est nécessaire de s'inscrire auprès de Compo-Haut-Richelieu avant l'événement au **450 347-0299**.

**Mercredi 29 mai 2013 à 19 h**

**Noyan - Salle municipale, 1312, ch. de la Petite-France**

**Jeudi 30 mai 2013 à 19 h**

**Saint-Jean-sur-Richelieu, secteur Saint-Luc - Bibliothèque Saint-Luc, 347, boul. Saint-Luc**

Animé par Gilles Paradis, le bien connu Monsieur Compost, cet atelier s'adresse tant aux novices qu'aux plus expérimentés. Grâce au compostage, les résidus de légumes, de fruits et de jardin (gazon et feuilles) sont valorisés et peuvent ensuite être réutilisés comme engrais naturel pour les pelouses, les plates-bandes et les jardins. De plus, le compostage permet de réduire d'environ 40 % la quantité d'ordures.



**ÉCOCENTRE  
LACOLLE**

8, boulevard industriel, Lacolle  
450-246-2521

### Heures d'ouverture

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 mars

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	Fermé
Vendredi	Fermé
Samedi	8 h 30 à 16 h

Du 31 mars au 2 novembre

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	8 h 30 à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 18 h
Vendredi	8 h 30 à 18 h
Samedi	8 h 30 à 16 h

Du 3 nov. au 31 décembre

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	Fermé
Vendredi	Fermé
Samedi	8 h 30 à 16 h

## COMPO-HAUT- RICHELIEU

Téléphone : 450 347-0299

Courriel : [info@compo.qc.ca](mailto:info@compo.qc.ca)

Site Internet : [www.compo.qc.ca](http://www.compo.qc.ca)



# Sûreté du Québec



## PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

La Sûreté du Québec encourage la population à agir et signaler l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. L'information que vous transmettez est analysée par des équipes spécialisées et les enquêtes qui en découlent conduisent à de nombreuses perquisitions ainsi qu'à des arrestations, qui permettent de lutter contre cette forme particulièrement choquante de criminalité.

La centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec est la ressource avec laquelle communiquer pour faire part de vos inquiétudes et signaler des photos ou fichiers sur lesquels vous avez observé la présence d'images d'exploitation sexuelle des enfants. Le site Internet de [Cyberaide.ca](http://Cyberaide.ca) est aussi un partenaire d'importance vers lequel les signalements peuvent être communiqués, par voie de formulaire électronique.

### En ce qui concerne la pornographie juvénile sur Internet, qu'est-ce qui est interdit?

À peu près tout ce qui a trait à la pornographie juvénile est interdit, c'est-à-dire :

- les actes de distribution, de vente et d'importation
- la transmission
- le fait de rendre accessible
- l'exportation
- la possession en vue de transmettre, de rendre accessible ou d'exporter

(Référence : article 163 du Code criminel)

### Le fait d'accéder à de la pornographie juvénile sur Internet est-il interdit?

Oui, le fait de consulter intentionnellement un site de pornographie juvénile, sans même télécharger quoi que ce soit, est considéré comme une infraction par le Code criminel.

Une personne qui accède à un site de pornographie juvénile peut donc être coupable :

- d'un acte criminel passible d'un emprisonnement maximal de 5 ans
- ou
- d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire

L'individu qui clavarde ou envoie des courriels à une personne mineure commet-il une infraction?

Oui, s'il le fait en ayant l'intention de commettre une infraction de nature sexuelle. Cela s'appelle leurrer un enfant sur Internet.

Une infraction de nature sexuelle comprend, entre autres :

- l'incitation à des contacts sexuels
- des contacts sexuels
- l'inceste
- la bestialité en présence d'enfants ou l'incitation de ceux-ci à la bestialité
- l'exhibitionnisme
- le proxénétisme
- la pornographie juvénile

Quiconque communique avec un enfant ou un adolescent au moyen d'un ordinateur, pour l'une ou l'autre des raisons nommées ci-dessus peut être accusé en vertu du Code criminel.

Il est à noter que l'accusé ne peut se défendre en disant qu'il s'est trompé quant à l'âge de la victime, à moins d'avoir pris des mesures raisonnables pour le vérifier.

(Référence : article 172 du Code criminel)

### Pour dénoncer

Si vous connaissez une personne qui commet une infraction impliquant une personne mineure sur Internet, communiquez avec la Sûreté du Québec ou votre service de police municipal.

Vous aurez la possibilité de participer à notre tirage et d'acheter des desserts. D'autres exposants seront aussi sur place pour vous montrer leurs produits faits à la main.

### Au plaisir de vous rencontrer.

*Christiane Fleury,  
présidente*

## Cercle de Fermières



Le Cercle de Fermières de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix fête cette année son 85<sup>e</sup> anniversaire. Vous êtes invités à venir nous rencontrer, les 25 et 26 mai 2013 de 10 h à 16 h, dans le cadre de notre exposition. Dimanche le 26 à 15 h, un vin et fromage sera servi.

Nos membres exposeront les pièces qu'elles ont confectionnées cette année et vous verrez les beaux articles que nos jeunes filles ont réalisés avec toute leur belle énergie. Pour l'occasion, nous pourrions examiner les premiers procès-verbaux de notre cercle. Les premières membres du cercle ne s'occupaient pas

seulement à tricoter! Nous exposerons d'anciens morceaux que nos grands-mères ont réalisés.



Le groupe de jeunes filles ayant participé à notre classe d'hiver. Vous pourrez voir les articles qu'elles ont confectionnés lors de notre exposition.

## Sécurité publique Québec



### Orage violent

**Lors d'un orage, la foudre peut tomber et produire une décharge électrique supérieure à 30 millions de volts.**

**Les forts vents qui accompagnent un orage violent peuvent causer d'importants dommages. L'orage, quant à lui, peut provoquer des inondations, des incendies, des pannes de courant et des électrocutions, entre autres.**

**Vous pouvez limiter les dangers lors d'un orage violent en accomplissant certains gestes:**

#### Soyez prévoyant

Renseignez-vous sur les alertes météorologiques en vigueur dans votre région ou dans le secteur où vous voulez vous rendre. Tenez compte de ces alertes pour planifier vos activités et vos déplacements.

#### Calculez la distance qui vous sépare de l'orage

##### À l'intérieur d'un bâtiment

- débranchez les appareils électriques;
- fermez bien les portes et les fenêtres;
- réfugiez-vous dans une pièce située au centre du bâtiment, car la foudre peut traverser les murs extérieurs, les fenêtres et les portes;
- tenez-vous loin des tuyaux et des objets conducteurs d'électricité, comme une cuisinière ou une douche;
- n'utilisez pas la télévision ou l'ordinateur;
- ayez recours, de préférence, à des appareils munis de piles;
- téléphonez à l'aide d'un téléphone sans fil ou d'un cellulaire si vous en avez un, sinon, employez votre téléphone fixe uniquement en cas d'urgence;
- attendez le retour au calme avant de sortir.

##### À bord d'un véhicule

Une voiture avec un toit rigide (non décapotable) peut jouer le rôle d'abri et vous protéger de la foudre. Il est préférable de ne pas rouler pendant l'orage et de se tenir loin des lignes électriques. Si une ligne électrique tombe sur votre véhicule, demeurez à l'intérieur et attendez du secours.

##### À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur pendant un orage, vous ne trouverez aucun abri sûr. Les conseils suivants permettent de diminuer les risques

liés à la foudre :

- réfugiez-vous dans l'endroit le plus bas que vous puissiez trouver, par exemple un fossé;
- accroupissez-vous;
- appuyez votre tête sur vos genoux et couvrez-la avec vos bras;
- si possible, placez une matière isolante comme un sac de plastique, entre le sol et vous;

Si vous êtes avec d'autres personnes, maintenez une distance d'au moins trois mètres entre vous, puisque la foudre peut se propager d'une personne à une autre.

Éloignez-vous des éléments suivants :

- les arbres;
- les poteaux téléphoniques;
- les fils électriques;
- les objets conducteurs d'électricité, comme

une motocyclette, une tondeuse à gazon, un bâton de golf, un parapluie;

- l'eau;
- les collines ou tout endroit élevé dans un secteur découvert.

En pleine forêt, cherchez à vous protéger sous un couvert dense composé d'arbres de petite taille ou d'arbustes.

Si vous êtes dans une embarcation, regagnez la rive immédiatement.

#### Ne vous fiez pas aux faux abris

Évitez les granges dont le toit de tôle est supporté par des poutres de bois. Évitez aussi les constructions ouvertes, comme les abribus.

#### Agissez prudemment si une personne est foudroyée

Si une personne proche de vous est frappée par la foudre, il y a urgence médicale. Appelez le 911 ou rendez-vous au centre hospitalier le plus proche. Sachez que :

- la personne foudroyée peut être touchée ou transportée sans risque vers un lieu sécuritaire, car elle ne porte pas de charge électrique;
- vous pouvez lui administrer la respiration artificielle ou la réanimation cardiorespiratoire en attendant l'arrivée des secours;
- toute personne qui a été foudroyée doit consulter un médecin même si elle n'a pas de blessure apparente et qu'elle se sent bien.



## Chronique histoire

**Irène Bisailon**  
*Première directrice de l'école  
de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix*

*Lorsque l'école centrale de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix accueillit ses premiers élèves au début de l'année scolaire 1951-1952, ce fut Irène Bisailon qui en devint provisoirement la directrice (le poste fut ultérieurement occupé par les religieuses de la Congrégation des Soeurs de Saint-Anne). Née à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix le 1 mai 1901, elle faisait partie d'une famille de 14 enfants, qui occupait la résidence sise aujourd'hui au 377, rue Principale. En 1921, à la fin de ses études à l'école normale de Saint-Hyacinthe, elle fut embauchée par la commission scolaire de Saint-Paul.*

*On était à l'époque des écoles de rang. Mlle Bisailon enseigna surtout à l'école no. 1 (aujourd'hui le 359, rue Principale), située non loin de la résidence de ses parents. Elle enseigna aussi quelques années au collège Marcoux de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les conditions de travail des institutrices de l'époque en milieu rural sont à peine concevables aujourd'hui : salaires dérisoires (300 \$ annuellement), classes multiples, emploi précaire, élèves peu motivés. La situation s'améliora quelque peu au cours des années cinquante.*

*Personne ordonnée, autoritaire, adepte de la discipline et de la fermeté, Irène Bisailon avait fort bonne réputation auprès des commissaires et inspecteurs d'école. Il se créa avec le temps un véritable mythe concernant sa sévérité. Les jeunes élèves la craignaient, intimidés par son physique imposant, ses yeux perçants et sa voix puissante.*

*En 1958-1959, des ennuis de santé la forcèrent à prendre sa retraite après 37 années consacrées à l'enseignement. Elle quitta plus tard la municipalité pour aller résider à Montréal. Elle décéda le 9 avril 1996, âgée de 94 ans.*



## Grenier aux trouvailles (Partage sans Faim)



### Comptoir familial et Meublerie

Venez habiller toute la famille à petits prix. Nous avons aussi des meubles, de la vaisselle, literie, jouets et articles saisonniers. De tout pour la maison.

**Journée des aînés: 1<sup>er</sup> jeudi du mois**

**Journée des membres: 3<sup>e</sup> jeudi du mois**

**Cartes Ados Carte Rabais et encore +**

**De tout pour tous,**

**Nouvel arrivage à tous les jours**

**Horaire:**

Mardi, mercredi et samedi de 9 h à 17 h

Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h.

### Bénévoles recherchés pour le comptoir familial

Nous recherchons bénévoles avec camion pour transport de meubles. Frais de kilométrage défrayés.

Aussi bénévoles recherchés pour travail au comptoir familial, tâches diverses.

Information Danielle Thibault 450-246-4032

### Gym

ÉQUIPEMENT D'ENTRAÎNEMENT, ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES SOUS LA SUPERVISION D'UN KINÉSIOLOGUE/ ENTRAÎNEUR

Vous trouverez sur place une salle d'entraînement mise à votre disposition incluant :

- Appareils d'entraînement cardiovasculaire
- Bancs et poids libres
- Appareils de musculation multi-station
- Aire de flexibilité avec ballon et accessoires
- Programmes préétablis
- Entraînement personnalisé sur demande

Pour informations, veuillez communiquer avec **Jean-Mikael** au **450-246-4032**  
**grenier5\_30pourlavie@bellnet.ca**

### Nouveau Club de marche

#### En route vers la santé

Pour informations, veuillez communiquer avec **Jean-Mikael** au **450-246-4032**  
**grenier5\_30pourlavie@bellnet.ca**

### Groupe d'Achats des Frontières

Dans le cadre d'une saine alimentation, un groupe d'achats coopératif a été mis sur pied en 2003. Celui-ci permet aux membres de se procurer des aliments de première qualité, tels que fruits et légumes frais, pain commercial, fromages, œufs, miel, viandes, produits bio. Le groupe encourage l'achat de produits locaux et du Québec afin de soutenir le déve-

loppement durable dans la communauté.

Pourquoi être membre? Pour faire des économies allant jusqu'à 40 %. Le groupe d'achats est ouvert à tous.

Pour informations, veuillez communiquer avec **Diane** au **450-246-4032**  
**groupeachatsdesfrontières@bellnet.ca**

### Cuisine nouvelle génération

Vous n'avez pas le temps de cuisiner, vous manquez d'inspiration, vous n'aimez pas cuisiner seul, vous voulez économiser, apprendre et partager des informations sur l'alimentation? La cuisine nouvelle génération est là pour vous!

Le Grenier innove en offrant des journées de cuisine d'un tout nouveau genre. Venez vivre une nouvelle expérience, découvrir des recettes et approfondir vos connaissances! Ambiance conviviale et amusante. Pour cuisiner de bons petits plats économiques, encourager le développement durable et le développement de liens solides au sein de votre communauté, c'est au Grenier que ça se passe!

Pour tous ceux qui éprouvent un intérêt... débutants, personnes seules, retraités, travailleurs, jeunes et moins jeunes, il y a une place pour tous!

Thématiques selon vos besoins, en petits groupes de 3 à 5 personnes.

Après s'être réuni toutefois, le Comité de la bibliothèque a décidé à l'unanimité de modifier cette politique. Étant donné le criant manque d'espace dont souffre la bibliothèque et les problèmes de manutention qu'occasionnent les dons, nous n'accepterons plus à l'avenir les volumes usagés apportés par les résidents. Vous pouvez en faire don à l'organisme « Au cœur des mots », rue Saint-Marie à Lacolle.

Si vous êtes abonné à la bibliothèque et comptez déménager cet été, n'oubliez pas de rapporter vos volumes avant de partir. C'est une question de civisme.

**Je vous souhaite un très agréable été.**

*Roger Langlois,  
Responsable*

## Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier

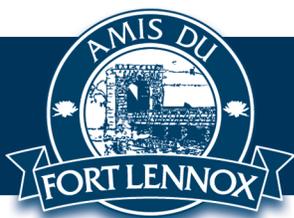


Le rapport annuel du Réseau Biblio de la Montérégie pour l'année 2012 indique que la bibliothèque municipale de Saint-Paul a effectué un total de 7, 833 prêts de documents au cours de l'année. Il s'agit d'une augmentation de 3.2 % sur les chiffres de 2011. Un grand merci à toutes les bénévoles, qui permettent d'offrir un service de qualité aux abonnés.

La bibliothèque compte 489 abonnés, soit 25% de la population. Bien que ce chiffre soit généralement considéré comme très acceptable, nous aimerions l'augmenter. N'hésitez pas à venir visiter votre biblio-

thèque. L'inscription est gratuite pour les Paulinoix et Paulinoises et il n'existe pas de frais de location pour les volumes, même lorsqu'il s'agit de nouveautés. Il est dommage que des lecteurs et lectrices résidant à Saint-Paul depuis plusieurs années ne soient pas encore abonnés. Vous serez surpris de ce que votre bibliothèque peut vous offrir, y compris le téléchargement de livres numériques.

Dans le dernier Paulinoix, je mentionnais que nous acceptons les dons de volumes.



### Lieu historique national du Fort Lennox

L'ouverture de la nouvelle saison au fort Lennox aura lieu le 22 mai prochain. Comme à l'habitude, les Amis du Fort Lennox, en collaboration avec Parcs Canada, s'efforceront de rendre votre séjour sur l'île aux Noix agréable.

Entrez dans l'univers fascinant des officiers, des soldats et de leurs familles au sein d'un fort situé sur une île.

Découvrez les événements qui ont façonné l'histoire de l'île aux Noix au cours d'une visite guidée qui vous mène à la caserne, à la poudrière, au corps de garde et à la prison. Prenez le traversier

et faites un retour dans le passé. Coup de cœur assuré!

#### Heures d'ouverture 2013

##### 22 mai au 23 juin

Du mercredi au dimanche et les jours fériés, de 10 h à 17 h

##### 24 juin au 2 septembre

Tous les jours, de 10 h à 18 h

##### 3 septembre au 14 octobre

Vendredi, samedi, dimanche et les jours fériés, de 10 h à 17 h

Vous pouvez devenir membre des Amis du fort Lennox et encourager ainsi un organisme local, qui s'efforce de promouvoir notre site historique. Les frais



d'adhésion sont de 20 \$ annuellement. Pour informations : **450-291-3293**.

Le méchoui annuel des Amis du Fort Lennox aura lieu cette année le 24 août. Les frais sont de 40 \$ (35 \$ pour les membres de l'association). Une excellente façon d'appuyer notre organisme tout en passant une agréable journée au fort Lennox.

Pour informations : **450-291-3293**.

*Helen Farrar*  
Présidente

## Club FADOQ Île-aux-Noix Rive-Sud-Suroît

Mon mandat à titre de présidente de la FADOQ de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix se termine et je souhaite de grands succès à Carmen Fortin, qui prendra ma relève.

Le nouveau conseil d'administration élu à l'unanimité est composé comme suit : Michel Gauthier, vice-président et directeur des loisirs, Lise Valois, secrétaire-trésorière, Maureen Dutil et Claude David, administrateurs, Ginette Thomas, responsable de l'adhésion des membres et Denise Martin, responsable des suivis téléphoniques.

Je tiens à remercier tous les membres qui se sont impliqués bénévolement et se sont acquittés efficacement de leurs diverses tâches au cours des dernières années.

Les soupers, déjeuners ainsi que plusieurs loisirs et conférences connaissent d'ores et déjà un succès certain. Les défis qui se pointent à l'horizon demeurent néanmoins nombreux. Ils résident principalement dans la capacité de notre FADOQ de renouveler ses forces vives.

Mobiliser davantage le créneau 50-65 ans et diversifier simultanément l'offre d'activités, afin de maintenir l'intérêt des 70 - 90 ans, se révèlent assurément une bonne gymnastique!

Les intérêts étant fort diversifiés, il est essentiel de trouver un juste équilibre entre les acquis gagnants et les nouveautés attrayantes pour les futures recrues.

L'ouverture à des membres amis et les activités conjointes avec des clubs membres d'un même secteur sont assurément des pistes intéressantes et porteuses.

Le dynamisme de notre FADOQ repose sur l'implication de chacun. Je lance donc en quittant un défi : celui, pour chaque membre actuel, d'amener une nouvelle personne à un événement 2013-2014.

J'ai la certitude que notre accueil chaleureux saura les inciter à revenir !

**Au plaisir !**

*France St-Onge*  
Présidente

## Fabrique



### Bonjour chers paroissiens et paroissiennes

Vous avez reçu récemment les documents servant à payer la dîme ainsi qu'un formulaire, au cas où vous seriez intéressé à donner davantage. Nous vous incitons à payer au moins votre dîme pour l'année 2013. Si chaque paroissien payait sa dîme, cela sauverait notre église. Sinon, les scénarios ne sont pas très nombreux. C'est à vous de décider si vous désirez la conserver ou l'abandonner. Sa survie dépend de vous.

**Je vous souhaite un bon été et de belles vacances 2013.**

*Francine Gauthier*  
Présidente de la fabrique

P.S. : Nous remercions la paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle pour leur don de 1,425 \$, dans le cadre de leur spaghetti / partage, le 14 avril dernier.